



EHPAD « L'OREE DES PINS »

Rue du Stade

41210 NEUNG SUR BEUVRON

Tél. 02.54.95.65.50

Fax. 02.54.83.73.50

**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**  
  
**DU JEUDI 15 MAI 2014**

**Etaient présents**

- Monsieur CHAUVIN, Directeur
- Monsieur HAIMON, Président du Conseil de la vie sociale, Représentant des familles
- Madame BELLOIS Colette, Représentante des familles
- Madame GUILLEMET, Représentante des résidents
- Madame VANNIER, Représentante des résidents
- Madame BERIAM, Animatrice
- Madame ELOY, Secrétaire

**Etaient absents, excusés**

- Madame PICY, Représentante des résidents

**Etaient absents, non excusés**

- Monsieur PELTIER, Maire, Président de la Communauté de communes
- Monsieur GUEMON, Vice-président du C.I.A.S.

Le président du C.V.S., Monsieur HAIMON ouvre la séance à 15 h 15 en rappelant l'ordre du jour :

1) Présentation du représentant du Conseil d'administration

Monsieur CHAUVIN précise que, suite aux dernières élections municipales, un nouveau maire a été élu, Monsieur Guillaume PELTIER. Il a également été élu à la présidence de la Communauté de Communes.

Le C.I.A.S. comprend 23 membres, 11 élus représentant la Communauté de Communes, 11 élus représentant diverses associations nommés par le Président. Et le Président de la Communauté de Communes, de droit Président du C.I.A.S.

Madame VANNIER intervient pour demander à quoi sert le Conseil d'administration.

Monsieur CHAUVIN explique succinctement son rôle.

Il précise que le Président du C.V.S. est désormais systématiquement invité aux Conseil d'administration.

Madame BELLOIS demande ou en est le problème des fuites dans l'établissement.

Monsieur CHAUVIN précise que les problèmes sont en partie résolus, les experts sont passés et ont constaté les problèmes, il reste une fuite importante dans la cuisine.

2) Projet de fêtes à l'EHPAD

Avant la grande fête avec les familles qui aura lieu le 4 octobre, nous prévoyons d'organiser une fête, la veille de celle de la musique, c'est-à-dire le 20 juin.

Pour l'instant Michèle n'a pu avoir la confirmation de présence de deux musiciens. Elle va voir avec le Dr PORTEVIN qui organisait auparavant des spectacles pour la fête de la musique et qui joue de plusieurs instruments.

Il y aurait également une fête avec les familles à l'unité Valérianes.

Michèle, animatrice, intervient pour préciser que la fête du 4 octobre se déroulera de la même façon que celle de l'année dernière, à savoir, un discours du

Directeur le matin et, après le repas, dont le menu va changer (deux années de suite les moules/frites), après-midi festif avec cette année probablement un karaoké.

Elle précise qu'il est également prévu une sortie à Beauval organisée par le PASA.

Monsieur HAIMON demande ce qu'il en est du budget animation.

Michèle explique que le budget animation de l'Ehpad est de 3 000 euros, tous services confondus, c'est-à-dire avec l'unité Valériannes et le PASA.

Nous avons également les fonds générés par l'Association « le Clin d'œil », il ne reste que 1 000 euros sur le compte.

Elle précise que les grandes animations coûtent cher (fête de Noël notamment) et les lotos également. Il est envisagé d'en faire moins souvent (actuellement une fois par mois) et avec moins de lots à gagner (actuellement 3 lots pour chaque résidents). De plus on constate que les résidents choisissent presque toujours la même chose, à savoir des produits de toilette, qui finalement ne sont pas utilisés.

Monsieur HAIMON suggère de faire appel aux subventions, notamment auprès de la Communauté de communes. Actuellement, nous recevons une subvention de la Mairie de Neung. Certains des résidents de l'Ehpad viennent des villages relevant de la Communauté de communes.

Monsieur HAIMON intervient pour demander sur quels critères sont faites les admissions des résidents. Il dit avoir été interpellé par une famille notamment sur le cas d'un résident qui est entré récemment et qui déambule beaucoup dans les chambres des autres notamment la nuit.

Monsieur CHAUVIN confirme que le médecin donne son avis quant à l'entrée du futur résident et c'est le Directeur qui prononce l'admission. Pour ce monsieur, l'entrée est encore récente, il faut attendre encore un peu qu'il prenne ses repères. D'ailleurs, ces tous derniers temps, il déambule moins et commence à reconnaître où se trouve sa chambre.

Monsieur HAIMON souhaite que l'on parle également du référent accueil, notamment lorsqu'il manque des produits de toilette pour un résident, il aimerait qu'une personne référente du secteur puisse avertir les familles. En fait il est difficile de nommer un référent car les soignantes changent souvent de secteur. Pour l'instant, les soignantes avertissent Monique ou Jennifer qui transmettent aux familles.

### 3) Bilan de la Convention Tripartite

Monsieur CHAUVIN explique que le budget de fonctionnement de l'Ehpad est réparti en trois sections : le soin, l'hébergement et la dépendance. Il précise que l'Ehpad doit signer une convention tripartite, entre l'établissement, le Conseil Général et l'ARS. Cette convention est signée pour 5 ans et doit être renouvelée, ce qui est le cas pour nous cette année puisque la dernière a été signée en 2011 mais en fait avec un effet rétroactif au 15 janvier 2009.

En vue de la nouvelle signature, nous avons établi un document que Monsieur CHAUVIN détaille. Ce document reprend la présentation générale de l'Etablissement et ensuite, à partir d'une grille d'auto-évaluation, détaille les différents points à améliorer pour la qualité de vie des résidents, dans tous les domaines, de l'administratif, en passant par l'alimentation, ménage, soins etc.

Nous aimerions, dans le cadre du renouvellement obtenir le budget nécessaire à l'augmentation de présence du médecin coordonnateur (actuellement 1 journée par semaine, 2 seraient bien) et également le financement d'un poste de Kinésithérapeute au sein de l'établissement.

La visite de l'ARS et du Conseil Général pour la présentation de cette nouvelle convention aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet.

### 4) Questions diverses

Michèle précise qu'une opticienne nous a proposé ses services pour venir faire un bilan visuel à nos résidents et, sans prescrire, puisqu'elle n'est pas ophtalmologue, elle peut toutefois adapter les lunettes. Elle viendra le 24 juin.

L'ordre du jour étant épuisé et les membres n'ayant pas d'autres questions à poser, le Président lève la séance à 17 h 00.

Le Président  
Christian HAIMON

